

## BON DE COMMANDE FORMATION

**A RETOURNER AVANT LE 25 MARS 2019**

FORMADYS - 3 Square Stalingrad - 13001 Marseille

TEL : 07 68 37 00 65 - [formadys@resodys.org](mailto:formadys@resodys.org)

Déclaration d'activité n° 931 314 18213. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

### Evaluation de la mémoire chez l'enfant et répercussion des troubles sur les apprentissages

**Samedi 6 avril 2019**

Pôle Culturel Marseille 11-12, Espace « Dys, Handicap et Numérique »  
100, boulevard de La Barasse - 13011 Marseille

Les troubles de l'apprentissage s'accompagnent très régulièrement de troubles de la mémoire qui contribuent fortement au degré de handicap dont souffrent ces enfants. Ces troubles peuvent toucher différents types de mémoire et à différents niveaux (encodage, maintien en mémoire ou restitution).

Cette formation est destinée à tous les professionnels concernés par la problématique des troubles de l'apprentissage et comporte trois volets :

- Un volet théorique rappelant les bases neuroscientifiques et les modèles de la mémoire, incluant les modèles développementaux
- Un volet pratique consacré à la présentation des différents tests disponibles et à leur usage par les praticiens des différentes disciplines.
- Un volet d'application et d'évaluation à l'aide de cas cliniques illustrant des situations pratiques et leur application du point de vue pédagogique

#### Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants auront acquis les connaissances nécessaires pour repérer les différents troubles de la mémoire chez l'enfant et les mettre en lien avec les modèles neuropsychologiques. Ils connaîtront les principaux outils d'évaluation. Enfin, des outils de remédiation cognitive et métacognitive leur seront proposés.

**Format :** 1 jour

#### Intervenants :

Aline Miquée & Virginie Laguitton, Neuropsychologues  
Michel Habib, Neurologue

**Public :** Médecins, Orthophonistes, Psychomotriciens, Ergothérapeutes, Enseignants.

#### Tarifs : Paiement => voir *Conditions Générales de Vente*

- Avec prise en charge OPCA : **125€**
- Avec prise en charge employeur : **125€**
- Prise en charge à titre personnel : **110€**
- Étudiants, demandeurs d'emploi : **85€** (sur justificatif(s))
- Membres actifs Résodys : **85€** (sur justificatif(s))

Déclaration d'activité enregistrée sous le **numéro d'activité n° 931 314 18213** auprès du Préfet de la région PACA (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat).  
**N° Siret 534 29751000016**

Inscription Formadys-Résodys  
Troubles du langage et déficits d'apprentissage  
07 68 37 00 65 - [formadys@resodys.org](mailto:formadys@resodys.org)  
[resodys.org](http://resodys.org)

# Evaluation de la mémoire chez l'enfant et répercussion des troubles sur les apprentissages

**Samedi 6 Avril 2019**

**Format : 1 jour**

## STAGIAIRE :

Nom : .....

Nom de naissance : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Date de naissance : .....

N° ADELI : .....

Adresse (professionnelle en cas de prise en charge par un OPCA) :

.....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

**Mode d'exercice dominant > 50% :**       Salarié       Libéral       Mixte

## FINANCEMENT

prise en charge à titre personnel

prise en charge par votre employeur

prise en charge par un OPCA

**Dans ce cas :**

⇒ **Précisez le type de prise en charge :**

**A remplir si la formation est prise en charge par votre employeur :**

Nom établissement : .....

Service : .....

Adresse : .....

Adresse de facturation :  identique  autre, précisez : .....

.....

Téléphone : .....

**Email / chargé de suivi pour le dossier du stagiaire :**

.....

⇒ **Souhaitez-vous :**

un devis

une convention

Nom du responsable signataire de la convention : .....

---

**Fait à :** .....

**Le :** .....

**Nom et qualité du signataire :**

.....

reconnait l'exactitude des informations fournies et accepte les Conditions Générales de Vente (fournies avec ce Bon de Commande), ainsi que le programme et les modalités de déroulement.

**Signature et cachet :**

*Déclaration d'activité enregistrée sous le **numéro d'activité n° 931 314 18213** auprès du Préfet de la région PACA (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat).  
**N° Siret 534 29751000016***

*Inscription Formadys-Résodys  
Troubles du langage et déficits d'apprentissage  
07 68 37 00 65 - [formadys@resodys.org](mailto:formadys@resodys.org)  
[resodys.org](http://resodys.org)*



|                                 |
|---------------------------------|
| <b>Bulletin d'adhésion 2019</b> |
|---------------------------------|

Afin de pouvoir suivre les formations 2019 de Formadys,  
j'adhère à l'association FORMADYS-RESODYS :

NOM, Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Formadys – Résodys Organisme de formations Déclaré sous le N° d'activité 931 314 18213 auprès du Préfet de la Région PACA, cet enregistrement ne valant pas agrément d'Etat.**

Fait à .....

Le .....

Signature

**Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque de 10.00 euros à l'ordre de FORMADYS à l'adresse suivante :**

**Formadys Résodys  
3 Square Stalingrad  
13001 Marseille**

*Déclaration d'activité enregistrée sous le **numéro d'activité n° 931 314 18213** auprès du Préfet de la région PACA (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat).  
**N° Siret 534 29751000016***

*Inscription Formadys-Résodys  
Troubles du langage et déficits d'apprentissage  
07 68 37 00 65 - [formadys@resodys.org](mailto:formadys@resodys.org)  
[resodys.org](http://resodys.org)*

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(à conserver par l'acheteur, n'imprimer que si nécessaire)

*Déclaration d'activité enregistrée sous le **numéro d'activité n° 931 314 18213** auprès du Préfet de la région PACA (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat).*  
**N° Siret 534 29751000016**

*Inscription Formadys-Résodys  
Troubles du langage et déficits d'apprentissage  
07 68 37 00 65 - [formadys@resodys.org](mailto:formadys@resodys.org)  
[resodys.org](http://resodys.org)*

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de vente définissent les conditions dans lesquelles l'organisme de formation Formadys réalise les prestations pour le compte de l'acheteur. Elles sont applicables pour l'ensemble de la commande.

## INSCRIPTION A UNE FORMATION

**Toute inscription nécessite d'être adhérent à l'Association Formadys-Résodys. Pour cela, vous devez renvoyer le bulletin d'adhésion avec le bon de commande.**

## INSCRIPTION INDIVIDUELLE

1. **L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du présent bon de commande daté et signé par l'acheteur et accompagné de 2 chèques :**
  - **Un chèque d'un montant égal à 30% du prix de la formation ;**
  - **Un chèque d'un montant égal à 70% du prix de la formation.**
2. Le présent bon de commande est à envoyer par courrier (voir adresses page 1).
3. La formation étant une action courte (1 jour/7 heures) aucune convention de formation ne sera envoyée à l'acheteur. Celui-ci peut toutefois en faire la demande en page 2 du bon de commande.

## INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

1. L'inscription n'est enregistrée qu'à réception du présent bon de commande daté et signé par l'employeur ;
2. Le présent bon de commande est à envoyer au choix par courrier ou courrier électronique (voir adresses page 1).

## INSCRIPTION OPCA

1. **L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du présent bon de commande daté et signé par le stagiaire et accompagné de 2 chèques (30% et 70% du prix de la formation), ces chèques seront renvoyés au stagiaire après la formation et prise en charge assurée par l'OPCA ;**
2. Le présent bon de commande est à envoyer par courrier (voir adresses page 1).

## FACTURATION ET PAIEMENT

1. Selon l'inscription la **facture** sera :
  - fournie le 1<sup>er</sup> jour de la formation (dossier stagiaire) pour les **inscriptions individuelles** ;
  - adressée après formation à l'**OPCA**. Une copie sera fournie au stagiaire (dossier stagiaire) le 1<sup>er</sup> jour de la formation.
  - adressée après formation à l'**employeur** pour une inscription par l'employeur. Une copie sera fournie au stagiaire (dossier stagiaire) le 1<sup>er</sup> jour de la formation.
2. Toute action de formation commencée est due et facturée en totalité.
3. Selon l'inscription le **paiement** sera :
  - Pour une **inscription individuelle**, les **deux chèques** demandés à l'inscription seront déposés comme suit :
    - Le chèque d'un **montant égal à 30%** du prix de la formation, déposé 15 jours calendaires avant le 1<sup>er</sup> jour de formation ;
    - Le chèque d'un **montant égal à 70%** du prix de la formation, déposé le 1<sup>er</sup> jour de formation.
  - Pour une inscription assurée par l'**employeur**, le solde de la formation devra être versé soit par chèque soit par virement (demander un RIB) dans un délai d'un mois calendaire à la suite du dernier jour de formation.
  - Lorsque le règlement est assuré partiellement par un **OPCA**, le solde éventuel du coût de la formation reste dû par le stagiaire.

## TARIF

1. Le tarif appliqué est celui mentionné sur le présent bon de commande par l'acheteur (page 1 – en cas de tarif réduit, l'acheteur devra fournir le(s) justificatif(s) nécessaire(s)) ;
2. L'acheteur s'engage à payer à Formadys le prix convenu.
3. Formadys est une association Loi 1901, à ce titre elle est exempte de TVA.
4. Le prix est forfaitaire et complet et comprend l'intégralité des coûts et frais exposés par Formadys.

## PROGRAMME

Formadys se réserve le droit d'apporter quelques modifications au programme présenté sur le bon de commande (page 3 et 4 - contenu et/ou participation d'un intervenant). Formadys s'engage toutefois à respecter les grandes lignes du programme et le profil des intervenants prévus initialement

## ANNULATION

1. Toute annulation de la part du stagiaire ou de l'employeur doit être faite par écrit par mail à [formadys@resodys.org](mailto:formadys@resodys.org) ;
2. **En cas d'annulation de la part de l'acheteur / stagiaire**
  - plus de 15 jours calendaires avant le 1er jour de la formation, les chèques seront renvoyés ;
  - entre 15 et 6 jours calendaires avant le 1er jour de la formation, les 30% d'acompte ne seront pas remboursés ;
  - à partir de 5 jours calendaires avant le 1er jour de la formation, il sera facturé la totalité de la formation sauf en cas de force majeure (Accident, maladie, décès – sur justificatif).
3. Toutefois, pour éviter l'annulation, **l'acheteur / stagiaire** peut :
  - soit remplacer le participant initialement inscrit par un autre participant ;
  - soit demander le report de l'inscription initiale sur une autre formation. Cette procédure de report ne peut intervenir qu'une seule fois dans l'année.
4. **En cas d'annulation de la part de Formadys** à la suite de désistements trop importants, il sera proposé :
  - 1. un report de la formation ;
  - 2. l'annulation de la formation.
5. Toute annulation du fait de Formadys verra la totalité des sommes versées remboursée.

## DATE ET LIEU DE FORMATION

Formadys-Résodys peut être amené à modifier les dates et lieu de formation sous réserve de respecter un préavis de 15 jours calendaires. Chaque stagiaire sera alors prévenu par téléphone ou messagerie électronique à condition qu'il ait bien renseigné le bon de commande.

## SUPPORTS DE FORMATION

L'utilisation des supports de cours (tous supports confondus) sont soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : "toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite".

L'article 41 de la même loi n'autorise que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source".

## CONFIDENTIALITE

Le prestataire s'engage à considérer comme confidentielles et à ne pas divulguer à quelque tiers que ce soit, les informations communiquées par l'acheteur dans le cadre de la prestation sauf autorisation expresse de l'acheteur.



## QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 2011, l'organisme de formation FORMADYS propose des formations sur les Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA) à destination des :

- ▶ **Professionnels de santé** (libéral ou salarié) dans le cadre de leur DPC.
- ▶ **Enseignants et professionnels des carrières médico-sociales.**

C'est Résodys association créée en 2002, gestionnaire d'un réseau de soins et d'un SESSAD spécialisés autour des troubles de l'apprentissage qui en est à l'origine.

**Depuis juin 2018 Formadys est référencé DATADOCK.**

## NOTRE PEDAGOGIE

Nous pensons que la formation est un outil formidable pour accompagner le développement des compétences et faire évoluer les pratiques et connaissances. Formadys – Resodys forme et coordonne des professionnels autour des troubles de l'apprentissage selon une pédagogie innovante qui a su faire ses preuves. Savoirs et savoirs faire sont développés grâce à des apports théoriques et outils pratiques.

### La pédagogie FORMADYS s'appuie sur 2 principes majeurs :

- **La pluridisciplinarité et le partage des connaissances entre professionnels des différentes disciplines.**
- **La référence à l'état des connaissances scientifiques les plus actuelles sur les sujets traités.**



*Déclaration d'activité enregistrée sous le **numéro d'activité n° 931 314 18213** auprès du Préfet de la région PACA (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat).  
**N° Siret 534 29751000016***

*Inscription Formadys-Résodys  
Troubles du langage et déficits d'apprentissage  
07 68 37 00 65 - [formadys@resodys.org](mailto:formadys@resodys.org)  
[resodys.org](http://resodys.org)*